

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué le 27 mars s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Dominique RABELLE, maire.

Sont présents : Dominique RABELLE, maire,

Adrien MAZERAT, Fabienne DELHUMEAU-JAUD, Patrick LIVENAI, Jacqueline COUSSY, Corinne LEROLLE, adjoints ; Françoise DODIN, Catherine RASPI, Patrick BOUYER, Lisiane PELOU, Dominique PRIVAT, Christophe CAVEL, Sandra LAMY, Carole LALLEMAND, Patricia PETIT-DODIN, Frédérique VITRAC, Yannick MORANDEAU, Éric PROUST, Marie-Anne GORICHON-DIAS, Cathy STEINBACH, Sylvain NOUET, conseillers municipaux.

Ont donné procuration : Philippe SIMONAUD, adjoint, qui a donné procuration à Adrien MAZERAT, adjoint, Grégory POITOU, adjoint, qui a donné procuration à Patrick LIVENAI, adjoint, Pascal MARKOWSKY, conseiller municipal, qui a donné procuration à Frédérique VITRAC, conseillère municipale.

Absents : Jean-Luc BUTEUX, Bruno DEUIL, Laëtitia CHAGUÉ, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

Est désigné secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales : Adrien MAZERAT.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 24

DÉLIBÉRATION N° 19-2023 : CONSEIL DES SAGES® - DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE SUITE À UNE DÉMISSION

Rapporteur : Madame le maire

Par délibération n° 34-2021 du 26 juillet 2021, il a été procédé à la désignation des 22 membres du Conseil des Sages® de la commune.

Considérant la démission de Monsieur Pascal KLEIN dudit Conseil des Sages®,

Considérant qu'en cas de départ ou de démission il est procédé au remplacement des membres à partir de la liste d'attente (cf. règlement intérieur du Conseil des Sages® de SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, article VI « Durée du mandat » alinéa 2, adopté par délibération n° 1-2021 du 22 février 2021) ;

Sur proposition de madame le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, par 19 voix pour, 5 abstentions (Frédérique VITRAC, Yannick MORANDEAU, Éric PROUST, Marie-Anne GORICHON-DIAS, Cathy STEINBACH) :

AR Prefecture

017-211703376-20230404-2023040419535-DE

Reçu le 05/04/2023

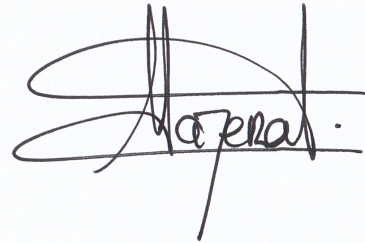
Publié le 05/04/2023

- **DE DÉSIGNER** Monsieur Serge VOJEVODA comme nouveau membre du Conseil des Sages® en remplacement de Monsieur Pascal KLEIN démissionnaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

**La maire,
Dominique RABELLE**

**Le secrétaire de séance,
Adrien MAZERAT**

La maire soussignée
certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération télétransmise
au représentant de l'État le 4 avril 2023
et publiée sur le site internet de la commune le 4 avril 2023
Dominique RABELLE